

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports Direction de l'aménagement des parcs et des espaces publics

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie :	Travaux de construction
Appel d'offres :	22-6756
Descriptif :	Cité administrative – Phase 1 / Réaménagement des abords de l'hôtel de ville – LOT 1
Date d'ouverture :	21 février 2023
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dgpv@montreal.ca
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 23 janvier 2023
Visite supervisée des lieux :	Oui, obligatoire : Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 8 février 2023 à 15 heure, à l'adresse courriel suivante : immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca Les visites auront lieu : du 30 janvier au 10 février 2023 de 8h à 10h et de 13h à 15h (à l'exception du samedi et du dimanche). Lors de la visite de chantier les exigences au niveau de la sécurité doivent être respectées en portant bottes, casque, dossard et lunettes.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 23 janvier 2023

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Journaux de publication : Le Devoir Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui non

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version mars 2019